

ÉDITION 2026

ENFANTS
ADOLESCENTS
2-16 ans

Guide

Des

parents

SOCIAL • SANTÉ • SCOLARITÉ • LOISIRS

TOUS LES SERVICES ET PROFESSIONNELS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**LAN
ION**



ÉDITO Stéphanie GENETAY

Adjointe au Maire en charge
des Solidarités, de l'Inclusion et
de la Politique de la Ville

Accompagner des enfants tout au long de leur chemin mérite bien que toute une communauté s'y intéresse.

Les parents et l'entourage le savent bien, il n'est pas toujours simple de trouver la ressource qui pourra soutenir, aiguiller ou soulager un moment délicat avec son enfant.

C'est pourquoi la ville de Lannion engagée auprès de nombreux partenaires dans le soutien à la parentalité vous propose ce guide. Il a été élaboré dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, porté par le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Lannion et, en lien avec ses partenaires : l'Éducation Nationale, la Maison du Département et le centre social L'Horizon.

Il a l'ambition de rassembler l'offre de services sur le territoire et les professionnels concernés en termes de santé, de questions sociales et d'éducation pendant l'enfance et l'adolescence.

Évolutif, il pourra s'enrichir au fur et à mesure de nouvelles propositions, et s'adaptera ainsi à vos attentes.

En espérant que vous puissiez y trouver des réponses.
Bonne lecture !



SECTEUR social

4



SECTEUR santé

8



MEMENTO guide des parents

15

Feuille central
détachable !

+ CARTE Lannion



SECTEUR éducation scolarité

19



SECTEUR éducation hors scolarité

26

SECTEUR social

Qui voir ?



Assistant social (As)

Il intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement. Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets.

- **Maison du Département (MDD)**
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
 - > accueil d'urgence / logement
- **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**
 - > changements familiaux
- **Collège**
 - > questionnements de collégiens



Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Il accompagne les familles vers l'intégration sociale, le développement et l'autonomie. Donc, il soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants, aide dans les actes de la vie quotidienne (entretien du logement, repas, aide aux devoirs, sorties, loisirs...), conseille en matière de gestion du budget et/ou accompagne dans les démarches administratives (papier et en ligne).



Domicile Action Trégor (DAT)

Éducateur spécialisé

Il accompagne la vie quotidienne d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant des difficultés sociales, d'insertion ou des handicaps physiques ou psychiques, des troubles du comportement, afin de les aider à devenir autonomes pour mieux s'insérer dans la société.

Il a des missions spécifiques en fonction de son lieu de travail.

Aide à domicile

Il partage et accomplit les tâches de la vie quotidienne au domicile des usagers : entretien du logement et du linge, courses, repas, garde d'enfants, démarches administratives simples (papier ou en ligne), aide aux devoirs...



DAT

- **MDD**
 - > Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** et temps périscolaires
 - > handicaps et troubles du comportement
- **Association Beauvallon**
 - > éducateur de rue
- **Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA)**
 - > équipe mobile de psychiatrie



Référent du Programme de Réussite Éducative (PRE)

Il accompagne les familles d'enfants âgés entre 2 et 16 ans sur toutes problématiques éducatives. Il met en relation avec les différentes structures pouvant répondre aux questionnements des parents. Une enveloppe financière peut aider à débloquer certaines situations (soutien aux loisirs, aide à la santé...).



CCAS



Maison du Département (MDD) ①

13, boulevard Louis Guilloux
02 96 04 01 04

Ce service de proximité dépend du Conseil Départemental.

Il y a plusieurs services au sein des MDD :

Service d' Action Sociale de Proximité (SASP)

Il a un rôle d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'information mais également de prévention auprès des familles et des personnes isolées. Il est votre **premier interlocuteur** : les professionnels accompagnent les personnes dans le but de trouver une solution adaptée aux problèmes rencontrés (accompagnements administratifs et budgétaires, toutes questions concernant la famille, le logement, l'insertion professionnelle...).

Service Enfance Familles

Il gère l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) chargée de la protection de l'enfance des enfants de 0 à 18 ans et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans. La mesure éducative, qui peut être réalisée à la demande des familles (Action Éducative à Domicile, accueil provisoire) ou sur décision judiciaire (Action Éducative en Milieu Ouvert, placement provisoire), doit permettre d'accompagner

les familles, d'élaborer ou d'améliorer les liens entre parents et enfants et de favoriser l'insertion sociale des jeunes.

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

voir secteur "santé" p 11.

Cercle 360

Questions concernant le handicap voir secteur "santé" p 11.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ②

8, rue de Kermaria
32 30

La branche "Famille" couvre 3 grands domaines :

- l'accompagnement des familles, des enfants et des jeunes (allocations familiales, AEEH...)
- les aides au logement (APL...)
- les prestations de solidarité (RSA, AAH...)

Les assistants sociaux spécialisés de la CAF interviennent dans le champ de la parentalité (accompagnement durant la séparation, le décès du conjoint ou de l'enfant, accompagnement à la naissance, à l'adoption, le dispositif d'accueil du jeune enfant, l'accompagnement du handicap de l'enfant...).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ③

11, boulevard Louis Guilloux
02 96 46 13 22

Il a pour missions l'information, l'orientation, l'écoute et l'accompagnement social, l'aide et l'accompagnement des personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté et la lutte contre l'exclusion.

Il peut proposer des aides financières sous certaines conditions.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Pour les 2-11 ans : 06 08 63 92 79
Pour les 11-16 ans : 06 33 56 35 58

Pour toutes les questions concernant les enfants ou adolescents.

Domicile Action Trégor (DAT) ④

11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 00 79

C'est une association d'aide à domicile qui intervient auprès des familles, des personnes isolées et des personnes en situation de handicap. Selon le type de prise en charge, ces interventions peuvent être financées.

Association Le Gué ⑤

02 96 33 53 68

Elle propose de la médiation familiale. La médiation s'adresse aux parents qui souhaitent renouer un dialogue et trouver des réponses par eux-mêmes, avec l'aide d'un professionnel, aux difficultés et/ou au conflit qui les opposent entre eux ou avec leurs enfants.

Association Beauvallon ⑥

L'association intervient dans le cadre de la protection de l'enfance.

Le pôle prévention de l'association Beauvallon est représenté par deux services sur le territoire :

Prev' 22 service de prévention spécialisée

06 83 16 01 98

Accompagnement à destination des jeunes âgés de 11 à 25 ans et de leurs familles sur différentes thématiques : emploi, formation, santé, décrochage scolaire, médiation sociale, accès au logement, proposition de séjours, actions collectives, chantiers éducatifs... accompagnement de projets...

L'accompagnement proposé est gratuit. L'équipe peut être sollicitée en direct sur ses différents territoires d'intervention. Les professionnels sont très présents sur les espaces publics afin d'aller à la rencontre des jeunes.

Pass'âge point accueil écoute jeunes et parents

17, rue Joseph Morand
02 96 23 24 71

voir secteur "santé" p 11.



SECTEUR santé

Qui voir ?



Médecin généraliste

ou

Pédiatre (médecin pour enfants)

C'est votre **premier interlocuteur**, il assure le suivi médical, la prévention, le traitement et la prise en charge des questions de santé de toutes natures et souvent multiples.

Il est le premier intervenant santé : il peut orienter vers un spécialiste.

- Libéral
- PMI
- Hôpital

Puéricultrice

C'est une infirmière spécialisée dans les soins aux bébés et aux jeunes enfants, elle a également un rôle de prévention, d'éducation et de conseil auprès des parents.

La puéricultrice de PMI accueille les parents et suit les enfants de leur naissance jusqu'à l'âge de 6 ans essentiellement. Des permanences sont proposées pour les familles souhaitant les rencontrer en dehors des consultations médicales afin d'obtenir un accompagnement concernant par exemple les soins à apporter au bébé. Des visites à domicile peuvent être sollicitées.

- PMI
- Crèches

Pédopsychiatre

C'est un médecin qui s'est spécialisé dans la psychiatrie des enfants. Les médecins sont les seuls à pouvoir réaliser un diagnostic médical et une prise en charge médicale spécialisée. Ils vont, par exemple, pouvoir prescrire des médicaments.

- CMPEA

Ophtalmologiste

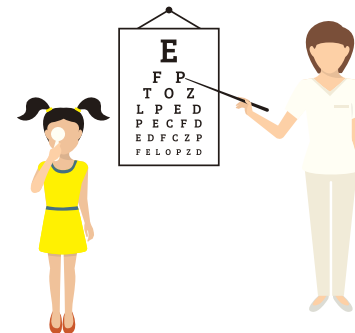
C'est un médecin spécialisé dans les troubles de la vision, les anomalies du système optique. Il traite les maladies de l'œil et de la vision.

- Libéral

Orthophoniste

Il prévient, repère et traite les troubles de la voix, de la parole et du langage lors de séances de rééducation. Sur prescription médicale.

- Libéral
- CMPEA
- Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)





Orthoptiste

Un orthoptiste est un spécialiste de la rééducation et la réadaptation visuelle. Il réalise des bilans visuels et dépiste certains troubles. Il peut intervenir en prévention. Certains orthoptistes travaillent en étroite collaboration avec des ophtalmologues. Une ordonnance est nécessaire.



• **Libéral**

Psychomotricien

Il travaille avec l'enfant afin de rééduquer les troubles du geste, les problèmes d'orientation dans le temps ou l'espace pour parvenir à mieux réguler ses émotions et s'adapter à son environnement. Sur prescription médicale.



- CMPEA
- CAMSP
- SESSAD
- Centre de rééducation du Centre hospitalier Lannion-Trestel
- Libéral (sur prescription médicale)

Ergothérapeute

Il détermine et met en place les aides et solutions nécessaires pour que des personnes dont les capacités sont limitées (suite à un handicap, une maladie ou une blessure) puissent mener une vie satisfaisante. Il propose des activités ou des enseignements adaptés, des exercices pour récupérer ses capacités fonctionnelles, physiques ou psychiques.

Il préconise des aides techniques, des assistances techniques, des aides humaines ou animalières, des adaptations ou modifications matérielles de son environnement.



- CMPEA
- Libéral



- CMPEA
- CAMSP
- SESSAD
- Centre de rééducation du Centre hospitalier Lannion-Trestel
- Libéral (sur prescription médicale)

Kinésithérapeute

Un kinésithérapeute rééduque les différentes parties du corps grâce à des mouvements adaptés. Une ordonnance est nécessaire.



- **Libéral**

Psychologue

Il écoute, accompagne et aide les personnes qui traversent une période difficile à la suite d'événements familiaux ou personnels.



- École (psychologue scolaire)
- Pass'âge
- MDD
- CMPEA
- CAMSP
- SESSAD
- Libéral



Neuropsychologue

Il établit la nature et l'importance de troubles de certaines fonctions du cerveau. Les troubles neuropsychologiques sont ceux qui peuvent affecter la mémoire, la capacité d'attention ou de concentration. On parle alors de troubles des fonctions cognitives. Ils peuvent être aussi d'ordre comportemental ou émotionnel.



- CMPEA
- Libéral

Où aller ?



STRUCTURES GRATUITES OU PRISES EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Protection Maternelle et Infantile (PMI) ①



MDD
13, boulevard Louis Guilloux
02 96 04 01 04

Elle propose un accompagnement des parents concernant la santé de leurs enfants de la naissance à 6 ans : alimentation, premiers soins, développement, éveil, examens médicaux, accompagnement en parentalité...



Cercle 360



Numéro vert gratuit : 0 800 360 360

Pour toutes questions concernant le handicap :
- Conseiller parcours handicap auprès de dans les MDD
- Plateforme de répit pour les aidants et les usagers

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ②



rue Kergomar
02 96 05 71 78

Accès sur orientation.
Le centre accueille et assure le dépistage précoce, le diagnostic et la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans présentant des difficultés de développement.

Le centre regroupe plusieurs métiers : pédiatre, psychomotricien...



Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents Françoise Dolto (CMPEA) ③



3, rue Charles Gerhardt
02 96 14 19 14

C'est un centre de soins psychologiques assurant des consultations, des bilans et des suivis d'enfants et adolescents de 0 à 16 ans. Le centre regroupe plusieurs métiers. Le premier interlocuteur sera l'infirmier spécialisé en pédopsychiatrie. Il propose aussi des consultations de thérapies familiales et conjugales (02 96 37 47 08) prenant en compte la souffrance psychique des familles et des couples.

Équipe Mobile de Psychiatrie



06 70 79 83 66 - 07 88 51 01 77

Pour les 10-18 ans.
Regroupant un médecin, un infirmier, un éducateur spécialisé, un assistant social, un psychologue et un pédopsychiatre, elle peut intervenir sur tout le territoire, à la demande.

Pass'âge point accueil écoute jeunes et parents



17, rue Joseph Morand
02 96 23 24 71

Lieu d'accueil et d'écoute s'adressant à des jeunes de 12 à 30 ans qui rencontrent diverses difficultés (conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduites à risque, violences, délinquance, fugue, errance...) et, dans une logique de prévention, un lieu d'appui et d'accompagnement des parents.



L'accueil peut se faire avec ou sans rendez-vous de manière anonyme, confidentielle et gratuite. Chacun peut y rencontrer, sous forme d'entretien individuel, un psychologue clinicien ou un éducateur spécialisé.

La CPAM 4



36 46

La CPAM, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, est l'organisme local chargé de gérer l'assurance maladie et les accidents du travail
13 boulevard Louis Guillaoux



Centre hospitalier Lannion - Trestel 5



02 96 05 71 11

Services de maternité, de pédiatrie, de rééducation, d'urgences...

Centre de planification & d'éducation familiale 6



Centre hospitalier Lannion-Trestel
02 96 05 71 55

Il propose une écoute gratuite et confidentielle (y compris pour les mineurs) pour vous accompagner concernant les questions autour de la vie affective, de la sexualité (contraception, interruption volontaire de grossesse...)

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)



02 96 01 01 80

La MDPH peut être sollicitée quand l'enfant présente un handicap. La reconnaissance du handicap par la MDPH permet d'ouvrir des droits : accompagnement scolaire, soutiens financiers... La constitution du dossier de première demande peut être réalisée avec l'aide, si besoin, de l'école ou d'un travailleur social (assistant social, référent PRE), d'un médecin.

Plateforme TND



www.plateforme-tnd-22.fr

Suite à une orientation du CMPEA ou de la psychologue scolaire, elle permet la coordination et la prise en charge de bilans afin de détecter un Trouble du Neuro-Développement (TND).

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Le SESSAD est un service d'accompagnement des enfants en situation de handicap dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent. Le centre regroupe plusieurs métiers.

La demande d'un SESSAD se fait auprès de la MDPH et, une fois la notification reçue, c'est à la famille d'inscrire son enfant auprès d'un SESSAD.



Infos santé



POUR TROUVER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ :
ameli.fr ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Si vous ne trouvez pas...

> de médecin généraliste appeler le 15

Maison médicale

(orientation par le 15)
Centre Hospitalier - Rue Kergomar
22300 LANNION

En semaine de 20h à 23h, le samedi de 14h à 22h, le dimanche et jours fériés 9h à 22 h.

Possibilité de téléconsultations sur les pharmacies

(se renseigner auprès de votre pharmacie).

> un autre professionnel de santé

ameli.fr - accompagnement personnalisé en cas de difficulté pour se soigner :

Pour être accompagné, prenez contact avec votre caisse d'assurance maladie :

- soit à l'accueil de votre CPAM ;
- soit par la messagerie de votre compte ameli ;
- soit par téléphone au 36 46.

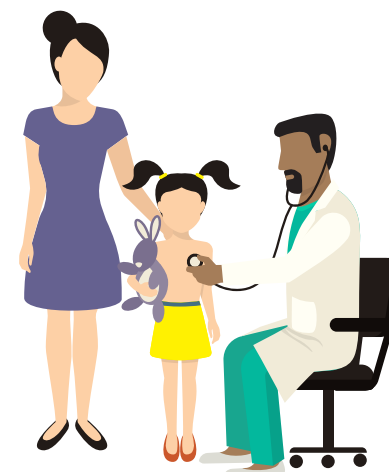
Si vous recherchez...

un psychologue remboursé par la CPAM

ameli.fr - dispositif "mon soutien psy"

Mon soutien psy est un dispositif qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique chez un psychologue partenaire, par année civile et par patient, sans certificat médical.

La séance coûte 50 euros, remboursée à 100 % par l'Assurance Maladie et la mutuelle. Pas d'avancement de frais pour les bénéficiaires de la CSS. Pas besoin d'ordonnance.



Quels sont les **cabinets libéraux** ?

Orthophonistes acceptant la carte vitale

● Annaëlle **Le Mau** ⁷

8 avenue du Général de Gaulle
06 40 51 55 57
Téléphone ou perfactive

● Isabelle **Hue Delettrez** ⁸

8 avenue du Général de Gaulle
07 56 81 26 94
Téléphone ou perfactive

● Fabienne **Combet** ⁹

Amélie **Hingant**
Anne-Laure **Bourges**
Élodie **Cosson**

18 rue Philippe le Maux
02 96 23 80 28
App.allo.ortho

● Stéphanie **Jouanno** ¹⁰

56 rue Kra Douar
07 56 80 95 74
App.allo.ortho

● Marie-Laure **Baslé** ¹¹

56, rue Kra Douar
06 31 81 79 98
Téléphone

● Émeline **Quevarec** ¹²

5 quai du Maréchal Joffre
Perfactive

● Maurine **Cherond Suzeau** ¹³

5 quai du Maréchal Joffre
06 50 46 08 72
Téléphone

● Mathilde **Boudou** Fabienne **Sanvoisin** ¹⁴

12b rue Jeanne d'Arc
02 96 37 06 60
Téléphone

● Annie **Le Guyadec** ¹⁵

8 rue du Convenant Lamouroux
02 96 37 23 26
Téléphone

● Floriane **Shalaby** ¹⁶

5 rue du Marchallac'h
06 76 09 98 96
Téléphone

● **App.allo.ortho** : plateforme sur internet pour se mettre en liste d'attente collective.

● **Perfactive** : plateforme sur internet pour se mettre en liste d'attente par orthophoniste.

● **Téléphone** : se mettre sur liste d'attente en téléphonant.



MEMENTO guide des parents

Feuillet central
détachable
à fixer sur votre frigo !



Besoin de soins, de parler ?

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

6, rue Paul Péral - Parc Sainte-Anne
02 96 46 78 22

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

MDD - 13, boulevard Louis Guilloux
02 96 04 01 04

Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) Françoise Dolto

3, rue Charles Gerhardt
02 96 14 19 14
Consultations de thérapies familiales et conjugales : 02 96 37 47 08

Équipe Mobile de Psychiatrie 10-18 ans

06 70 79 83 66 ou 07 88 51 01 77

Pass'âge

Point Accueil Écoute jeunes et parents

17, rue Joseph Morand
02 96 23 24 71

Centre Médico-Psychologique pour adultes

7, rue de Kérampont
02 96 37 47 08

Prev'22 service de prévention spécialisée

06 83 16 01 98

Centres sociaux

• L'Horizon - Ker Uhel
29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
• Saint-Élivet - Ar Santé - Les Fontaines
18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Programme de Réussite Éducative (PRE)

11, boulevard Louis Guilloux
2-11 ans : 06 08 63 92 79
11-16 ans : 06 33 56 35 58

Association "Le Gué" médiation familiale

L'Horizon
02 96 33 53 68

Lannion

Légende

-  établissements scolaires
-  piscine
-  établissements culturels
-  centre hospitalier
-  mairie



SECTEUR
social

- 1 Maison du Département (MDD)
- 2 Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- 3 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 4 Domicile Action Trégor (DAT)
- 5 Association Le Gué
- 6 Association Beauvallon - Pass'âge



SECTEUR
santé

- 1 Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- 2 Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- 3 Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents Française Dolto (CMPEA)
- 4 CPAM
- 5 Centre hospitalier Lannion - Trestel
- 6 Centre de planification et d'éducation familiale
- 7 > 16 Orthophonistes



SECTEUR
éducation
hors scolarité

- 1 Structures multi-accueil
- 2 Relais Petite Enfance (RPE)
- 3 À petits pas (LAEP)
- 4 Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- 5 Centres sociaux
- 6 Direction Éducation et Vie Sportive (DEVs)
- 7 Piscine Ti Dour - Maison des sports
- 8 Médiathèque
- 9 Ludothèque
- 10 L'Imagerie
- 11 Carré magique
- 12 Chapelle des Ursulines
- 13 Service culturel
- 14 Moulin du Duc
- 15 Base Sport Nature
- 16 Local ados



Besoin d'activités pour et/ou avec son enfant ?

Centre de loisirs Joseph Le Gall maternelle
Centre de Beg Léguer élémentaire
Local ados 10-15 ans collège

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

Animations de quartier 8-17 ans

Ar Santé - Les Fontaines, Ker Uhel, Pen Ar Ru
06 81 62 48 56

Associations et événements sportifs

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

Associations et événements culturels

Service culturel
Espace Sainte-Anne - 2, rue de Kérampont
02 96 37 99 10

Médiathèque

Espace Sainte-Anne - 2, rue de Kérampont
02 96 37 99 10

Ludothèque

rue de l'Artois
02 96 48 03 86

Accompagnement à la scolarité

- École Woas Wen 06 81 62 55 79
- École de Pen Ar Ru 06 81 63 81 98
- Collège Le Goffic 06 81 62 54 24
- Centre Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

6, rue Paul Péral - Parc Sainte-Anne
02 96 46 78 22

Centres sociaux

sorties familiales, vacances en famille...

- L'Horizon - Ker Uhel
29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet - Ar Santé - Les Fontaines
18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Domicile Action Trégor (DAT)

départ en vacances en collectif
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 00 79

Base Sport Nature

accès Moulin du Duc



Besoin de garde ou de temps pour soi ?

Crèches

02 96 48 70 47

Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Centre social l'Horizon
29, boulevard d'Armor
06 77 38 49 67

Écoles dès 2 ans sur Kériaden et Savidan

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

Centre de loisirs Joseph Le Gall maternelle
Centre de Beg Léguer élémentaire
Local ados 10-15 ans collège

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

Centres sociaux

activités bien-être...

- L'Horizon - Ker Uhel
29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet - Ar Santé - Les Fontaines
18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Domicile Action Trégor (DAT)

aide éducative à domicile, garde d'enfants...
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 00 79

Besoin d'aide, d'accompagnement ?

Rencontrer une assistance sociale

MDD - 13, boulevard Louis Guilloux
02 96 04 01 04

Programme de Réussite Éducative (PRE)

11, boulevard Louis Guilloux
2-11 ans : 06 08 63 92 79
11-16 ans : 06 33 56 35 58

Centres sociaux

- L'Horizon - Ker Uhel
29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet - Ar Santé - Les Fontaines
18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87
- Médiateur de quartier 07 57 07 53 42

Prev'22 service de prévention spécialisée
06 83 16 01 98

SECTEUR éducation scolarité



1^{ER} INTERLOCUTEUR DU PARENT SELON L'ÂGE DE L'ENFANT

Professeur des écoles

C'est lui qui instruit les enfants et commence à leur donner des méthodes d'acquisition des connaissances.

C'est un généraliste de l'enseignement, il prend en charge plusieurs disciplines à la fois, de la maternelle au CM2, et veille à développer de nombreuses compétences transversales : attention, curiosité, autonomie, coopération, esprit critique...

Il travaille au sein d'une équipe pilotée par un directeur ou une directrice d'école. Le directeur se tient aussi à disposition des parents pour tout problème concernant la scolarité de l'élève.

Écoles primaires



Professeur principal

Il développe les connaissances et compétences des élèves, leur esprit critique, les accompagne dans la découverte professionnelle, les amène à devenir des citoyens et les prépare à leurs futurs choix d'orientation.

ou

Conseiller Principal d'Éducation (CPE)

Il organise la vie collective quotidienne hors du temps de classe, en liaison avec la vie pédagogique dans l'établissement, collabore avec le personnel enseignant afin d'assurer le suivi des élèves, crée des conditions du dialogue dans l'action éducative...

Il s'appuie sur les surveillants du collège (assistants d'éducation) au sein du service "vie scolaire", en contact direct avec votre enfant en dehors des cours.

Collèges

Le CIO (Centres d'Information et d'Orientation)

C.I.O. de Lannion
Espace Saint Anne
2 bis, rue de Kérampont 22300 Lannion
02 96 46 76 50

Est un service public gratuit de l'Éducation nationale.

Au sein des CIO, les psychologues de l'Éducation nationale (psy-en), accueillent toute personne en recherche d'informations fiables sur les formations, diplômes et métiers, ainsi que des conseils en orientation scolaire et professionnelle. Les élèves nouvellement arrivés en France

sont accueillis pour les demandes de scolarisations en collège ou en lycée. Au sein des établissements scolaires publics, les Psy-en participent à la prévention du décrochage scolaire, contribuent à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et travaillent en lien avec les équipes éducatives, les familles.

Collèges et Lycées

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE PEUT S'APPUYER SUR

Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

Le RASED vient en aide aux élèves en difficulté et propose l'intervention dans ou hors de la classe d'enseignantes spécialisées et d'une psychologue de l'Éducation nationale.

L'intervention se fait à la demande de l'enseignant avec l'accord des parents.

Psychologue de l'Éducation nationale

Elle aide à comprendre les difficultés d'un enfant dans sa scolarité et contribue à faire évoluer la situation (observations, entretiens, bilans). Elle peut être sollicitée directement par le parent.

Écoles

Enseignant référent MDPH

L'enseignant référent est une personne ressource pour chacun des élèves en situation de handicap de son secteur géographique, de l'école maternelle au lycée, établissements spécialisés inclus.

Il fait le lien entre la MDPH, l'école et la famille et veille à un parcours scolaire cohérent pour l'élève.

- Écoles, collèges pour les réunions
- Bureau au collège Coppens
- Lycée

Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH)

L'AESH est attribuée par la MDPH pour compenser un handicap. Elle accompagne l'élève en situation de handicap dans son parcours scolaire en fonction des besoins qui ont été identifiés par les professionnels. La MDPH définit la quotité horaire d'accompagnement.

Écoles, collèges, lycée

Centre Médico-Scolaire (CMS)

C'est ici que sont rassemblés les médecins scolaires et les infirmières scolaires. Les infirmières scolaires sont rattachées aux collèges.

02 96 48 19 99



Où aller ?



Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)

- Collège Charles Le Goffic
10, boulevard d'Armor
02 96 37 44 64
- Collège Saint-Joseph
38, rue Jean Savidan
02 96 46 26 00

La SEGPA est une classe qui accueille, au collège, des élèves présentant des difficultés scolaires importantes et persistantes. Ils y bénéficient d'une pédagogie adaptée au sein d'une section de 16 élèves et d'inclusions dans les classes de l'enseignement général. À partir de la 4^e, les élèves bénéficient aussi de temps d'atelier qui les préparent au Certificat de Formation Générale (CFG), au Diplôme National du Brevet Professionnel (DNB-Pro) pour, ensuite, intégrer des formations professionnelles (CAP) en lycée professionnel, agricole ou maritime.

Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA)



02 96 92 15 45

Ce dispositif accueille des enfants de 3 à 6 ans ayant un diagnostic de spectre autistique avec notification de la MDPH.

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)



- École Morand-Savidan
15, rue Joseph Morand - **02 96 37 07 15**
- École Servel
rue du Calvaire - Servel - **02 96 47 21 56**
- École Woas Wen
avenue de Lorraine - **02 96 48 76 86**
- Collège Yves Coppens
rue Yves Coppens - **02 96 14 14 40**
- Collège Charles Le Goffic
10, boulevard d'Armor - **02 96 37 44 64**

Le dispositif ULIS accueille en école primaire, au collège et au lycée, des élèves pour lesquels une scolarisation continue, dans une classe ordinaire, n'est pas possible. Ces élèves sont orientés vers l'ULIS par la MDPH afin de compenser un handicap.

Les enseignants du dispositif proposent des aménagements et adaptations afin de répondre aux besoins spécifiques de ces élèves sur des temps spécifiques. Le reste du temps, les élèves sont dans leur classe de référence.

Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A)



Collège Charles Le Goffic
10, boulevard d'Armor
02 96 37 44 64

L'UPE2A accompagne les élèves non francophones arrivant sur le territoire français, afin de les inclure dans les classes ordinaires et de développer leur maîtrise de la langue française. En cas de besoin, pour les enfants de primaire, s'adresser au directeur de l'école.

Quel dispositif mettre en place ?



POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES (HORS MDPH)

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il concerne les élèves atteints de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie ou d'intolérance alimentaire.

Chaque élève titulaire d'un PAI peut ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire pour assurer sa sécurité et pallier les inconvénients liés à son état de santé.

La demande de PAI est initiée par la famille et faite par le directeur d'école, le chef d'établissement, toujours en accord et avec la participation de la famille.

Le PAI est rédigé par le médecin scolaire ou de PMI, puis signé par le directeur d'école ou le chef d'établissement et la famille.

Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

Il concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues en fin de cycle.

Il est élaboré et mis en place par l'équipe pédagogique afin de permettre à l'élève de surmonter les difficultés rencontrées et de progresser. Il est parfois accompagné d'une demande d'aide au RASED, il est contractualisé avec l'enfant et ses parents.

Ces différentes aides pourront être proposées lors "d'équipes éducatives" pilotées par le directeur de l'école ou le principal du collège et rassemblant les parents, l'équipe pédagogique et les professionnels accompagnant l'élève (RASED, périscolaire, professionnels, sociaux, médicaux et paramédicaux).





POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES RELEVANT D'UN HANDICAP NÉCESSITANT UNE COMPENSATION

La famille constitue un dossier de première demande à la MDPH (voir secteur santé)

Lorsque les difficultés de l'élève perdurent malgré les aides proposées (PPRE, PAP, appui du RASED ou aides extérieures telles que le CMPEA, l'orthophoniste...), l'équipe éducative invite la famille à formuler une demande de compensation à la MDPH. Les compensations notifiées par la MDPH sont : une aide humaine (AESH), du matériel pédagogique adapté, un accompagnement SESSAD ou une orientation dans un dispositif adapté.

On considère qu'un élève est en situation de handicap lorsqu'une compensation est nécessaire.

Pour cette demande, la famille peut être aidée par :

- l'équipe pédagogique : directeur d'école, psychologue de l'Éducation nationale, enseignant référent
- un travailleur social si la famille bénéficie d'un accompagnement.

La famille rassemble :

- DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
- DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VENANT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
- DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VENANT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Documents téléchargeables sur :

mdph.cotesdarmor.fr

La famille envoie toutes ces pièces à :

MDPH
3, rue Villiers de l'Isle Adam
22190 Plérin

Seuls les dossiers complets sont instruits.

Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

Il concerne tous les enfants en situation de handicap. Le PPS précise les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires et favorise la cohérence des actions des différents professionnels.

Il fait l'objet d'un suivi par l'Équipe de Suivi de Scolarité (ESS) pilotée par l'enseignant référent et rassemblant les parents, l'équipe pédagogique et les professionnels accompagnant l'élève.

Il est mis en œuvre dans un document, signé par les parents, explicitant ce que tous les intervenants scolaires doivent faire pour que la scolarité de l'enfant se déroule au mieux.



SOUTIEN AUX ÉLÈVES AUX DIFFICULTÉS REPÉRÉES

Difficultés passagères ou maîtrise insuffisante de certaines compétences ou connaissances

Évaluation scolaire

avec l'équipe éducative

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)

S'adresse à tous les élèves dont les difficultés dépassent le soutien habituel de la classe

- Difficultés d'apprentissage ou d'adaptation
- Orientation par l'équipe pédagogique avec l'accord de la famille

Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

- difficultés ciblées
- sans diagnostic
- mis en place par l'équipe pédagogique
- avec l'accord de la famille

Aides extérieures

Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Ados (CMPEA)

- Orthophoniste
- Pédiatre
- Spécialiste

En libéral



SI INSUFFISANT :

troubles qui perdurent compensations nécessaires

DOSSIER ADMINISTRATIF

Formulaire complété par la famille :
(téléchargeable en ligne)
comprend plusieurs volets



Certificat médical

INFORMATIONS SUR LA SCOLARITÉ

GEVA-SCO : formulaire fourni par l'équipe éducative complété avec la participation des parents



Des productions de l'élève
(cahiers, dessins...) livrets et bulletins scolaires

BILANS PROFESSIONNELS RÉCENTS

(psychologue, orthophoniste, ...)

AMÉNAGEMENTS

- Aménagements scolaires (AESH, matériel adapté...)
- Orientation spécialisée (vus...) une prestation financière (AESH, PCH)

Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

ÉQUIPE DE SUIVI DE LA SCOLARITÉ (ESS)

Chaque année pilotée par un enseignant référent MDPH :

- Adaptations concertées entre équipe pédagogique, spécialistes et parents
- Demande temporaire à renouveler

SECTEUR éducation hors scolarité

Qui voir ?



Assistant maternel

Agréé par le conseil départemental, il accueille à son domicile les familles et crée un lieu de vie où l'enfant, âgé de 0 à 3 ans (et de 3 à 6 ans en périscolaire), puisse être écouté, respecté et encouragé dans ses acquisitions et son développement.



- RPAM
- Crèche familiale "Les petits malins"
- Site internet "monenfant.fr"
- Mairie de Lannion



Multi-accueils

Infirmière puéricultrice

Elle est responsable de la structure et supervise le personnel. Elle veille à la sécurité, au confort et à la conformité des locaux. Elle est garante du projet pédagogique développé avec l'équipe. Elle veille à la santé des enfants et est l'interlocuteur privilégié des parents.



Multi-accueils



Multi-accueils

Éducateur de jeunes enfants

Il est spécialiste de la petite enfance, ses fonctions se situant à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il accompagne l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif, et participe à l'accueil des parents en favorisant un climat de confiance et de dialogue. Il peut être responsable de la structure.



Multi-accueils



LAEP "À petits pas"

Auxiliaire de puériculture

Il assure les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant âgé de 0 à 3 ans, crée un climat de confiance et de sécurité autour de lui et met en place des activités d'éveil pour favoriser son développement psychomoteur, son autonomie et son épanouissement.

Agent titulaire du CAP petite enfance

Il assure l'accueil et le bien-être des enfants âgés de 0 à 3 ans, au sein d'une équipe. Il peut assurer également l'entretien et l'hygiène de leurs différents espaces de vie.



Accueillant LAEP

Formé à l'écoute, il a pour rôle d'accompagner la relation parent-enfant et de favoriser les échanges entre les parents, tout en préservant l'anonymat.



Animateur socio-culturel

Animateur tous publics, il intervient dans différents domaines : la culture, la prévention, l'éducation, les vacances et loisirs. Il adapte sa pédagogie aux différents publics en s'appuyant sur leurs attentes et leurs besoins.

- ALSH
- Écoles (temps périscolaires)
- Accompagnement à la scolarité
- Local ados
- Centre social Saint-Élivet
- Animations de quartier

Éducateur spécialisé et moniteur éducateur

Ils sont chargés d'organiser, au sein des centres de loisirs associés à l'école et des centres de loisirs de la ville de Lannion, l'accueil et l'accompagnement des enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques.

- ALSH
- Écoles publiques (temps périscolaire)

Éducateur de rue

À partir d'une présence dans les rues du territoire concerné, il enclenche un accompagnement individuel ou collectif des enfants et jeunes rencontrés âgés de 11 à 25 ans, de façon anonyme et dans un cadre de libre adhésion, afin de les aider à grandir.



Association Beauvallon

Agent de développement social

Il développe la participation des habitants et construit des actions en direction des familles et des adultes : faire émerger et accompagner les projets des habitants ; assurer un soutien à la fonction parentale (information, orientation, mise en relation, écoute et conseil, accès aux loisirs et vacances).



Centres sociaux

Où aller ?



Structures multi-accueil ①



Secretariat du service Petite enfance
crèche de Ker-Uhel - 02 96 48 70 47
(renseignement et pré-inscriptions pour les multi-accueils et la crèche familiale)

Ti Arzhig (sur Ker Uhel)

Ti Bisig (sur Les Fontaines)

Ti Babigou (en centre ville)

Ti Loutig halte garderie (sur Ker Uhel)

Les multi-accueils proposent un mode de garde collectif, régulier ou occasionnel, d'enfants âgés de 2 mois à 3 ans pour les crèches et jusqu'à 4 ans pour la halte garderie.

☎ **Tarifs calculés sur les revenus en fonction du nombre d'enfants**

Les petits malins (crèche familiale)



02 96 48 70 47

C'est une structure municipale qui accueille les enfants de 2 mois à 3 ans au domicile d'assistants maternels recrutés par la ville.

☎ **Tarifs calculés sur les revenus en fonction du nombre d'enfants**

Relai Petite Enfance (RPE) ②



Lannion Trégor Communauté
06 77 38 49 67

Le RPE aide les familles dans la recherche et l'obtention d'un mode d'accueil et offre aux assistants maternels un lieu de rencontre et d'échange.

À petits pas (LAEP) ③



6, rue Paul Péral
Parc Sainte-Anne
02 96 46 78 22

C'est un lieu d'accueil libre, gratuit et anonyme, ouvert aux enfants de la naissance à 3 ans accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents), et ouvert aux futurs parents.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ④



- École Woas Wen
avenue de Lorraine
06 45 62 46 76
- École de Pen Ar Ru
Rue Gabriel Noguès
06 81 63 81 98
- Pôle ados au collège Le Goffic
06 81 62 54 24
- Centre social Saint-Élivet
Ar Santé - Les Fontaines - 18, rue St-Élivet
02 96 37 97 87

Piloté par la DEVS (quartiers Woas Wen et Pen Ar Ru et collège Le Goffic) et par le centre social Saint-Élivet (quartier d'Ar Santé-Les Fontaines et collège Coppins), il propose quatre axes de travail :

- l'accompagnement au travail personnel et aux devoirs (méthodologie, autonomie, organisation du temps de travail...)
- l'apprentissage de la citoyenneté (entraide, implication dans des projets...)
- l'éveil à la culture (ateliers créatifs, artistiques, sorties...)
- le soutien des parents dans leur rôle de parent d'élève (médiation, accompagnement...).



Centres sociaux 5



- **L'Horizon**
Ker Uhel - 29, boulevard d'Armor
02 96 48 75 08
- **Saint-Élivet**
Ar Santé - Les Fontaines - 18, rue St-Élivet
02 96 37 97 87

Les centres sociaux proposent des ateliers, des sorties, des animations à partir d'initiatives portées par des habitants, appuyés par des professionnels.

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS) 6



11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

POUR TOUS QUESTIONNEMENTS ADMINISTRATIFS CONCERNANT LES ÉCOLES ET LES CENTRES DE LOISIRS :
inscription scolaire, inscription et réservation cantine scolaire et centres de loisirs...

Les centres de loisirs

- pour les enfants de 3-6 ans (centre Joseph Le Gall) et 6-11 ans (centre de Beg Léguer), les mercredis et vacances scolaires.
€ **Tarifs au quotient familial**
Réservation obligatoire
- **Local Ados** (collégiens)
Situé quai d'Aiguillon, cet espace est ouvert les mercredis, vendredis et samedis, ainsi que pendant les vacances scolaires. Il propose un accueil libre avec des loisirs variés, jeux, ateliers créatifs, sorties diverses, camps, et un accompagnement de projets (scolaires, personnels ou collectifs). Un lieu convivial pour se retrouver, s'amuser et s'épanouir en toute liberté !
€ **Adhésion 6€ + coût selon activité**

Les animations de quartier

Accueil libre de proximité sur le quartier permettant de créer du lien avec les enfants et jeunes de 8 à 18 ans et leur famille, pour construire avec eux un programme d'activités et de projets sur l'année.

€ **Adhésion 3€ + coût selon activité**

Le pôle jeunesse 15 - 25 ans



Espace Sainte Anne
2, rue de Kérampont
06 77 82 47 23
jeunesse@lannion.bzh

La Structure d'Information Jeunesse (SIJ) offre un accueil libre, gratuit et confidentiel sur de nombreux sujets : logement, santé, mobilité, loisirs, emploi, vie quotidienne, etc.
Le service soutient aussi les projets individuels ou collectifs grâce à un accompagnement personnalisé et une bourse dédiée. Des animations régulières, des ateliers pratiques (CV, lettre de motivation), un dispositif de prêt de matériel, ainsi qu'un appui à la mobilité internationale complètent cette offre.

La Base Sports Nature 15



rue Saint-Christophe
02 96 37 43 90

Activités en libre accès au Moulin du Duc (mini-acrobranche, piste de BMX, bloc d'escalade).

€ **Accès gratuit**



Activités de découvertes pour enfants ou en famille : kayak, rafting, course d'orientation, VTT, escalade, tir à l'arc.

€ **Tarifs selon activité**

Les associations sportives

Activités sportives diverses.

€ **Tarifs selon activité**

Bons Caf généralement acceptés.

Piscine Ti Dour 7



49, rue de Park Nevez
02 96 05 60 60

Pratique de la natation et bassin ludique avec toboggan.

€ **Payant**



Médiathèque 8



Espace Sainte-Anne
2, rue de Kérampont
02 96 37 99 10

Livres, bandes dessinées, CD, DVD, instruments de musique, magazines...

€ **Gratuit sur place**
Abonnement à l'année pour les emprunts

Ludothèque 9



rue de l'Artois
02 96 48 03 86

Emprunts de jouets et jeux (malle de jeux pour anniversaire). Possibilité de jouer sur place.

€ **Gratuit sur place**
Abonnement à l'année pour les emprunts

L'Imagerie 10



19, rue Jean Savidan
02 96 46 57 25

Galerie d'exposition photographique.

€ **Entrée gratuite**



Carré magique 11



parvis des Droits de l'Homme
02 96 37 19 20

Salle de spectacles (cirque, concert, théâtre, danse...).

€ **Tarifs selon spectacle**

Chapelle des Ursulines 12



5, place des Patriotes
07 87 32 41 96

Galerie d'exposition municipale : peintures, sculptures...

€ **Entrée gratuite**

Atelier des Ursulines



place des Patriotes
07 87 32 41 96

Galerie d'exposition réservée aux artistes/collectif d'artistes amateurs : peintures, sculptures, photos...

€ **Entrée gratuite**

Service culturel 13



Espace Sainte-Anne
2, rue de Kérampont
02 96 37 99 10

Événements culturels tout au long de l'année.

€ **Gratuit**

Guide Des parents

ONT
CONTRIBUÉ
à ce guide

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

MINISTÈRE
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT

avec le soutien
du Ministre de la Ville
et du Logement

Côtes d'Armor
le Département

LAM
ION
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

PRÉ
PROJET DE
REUSSITE
ÉDUCATIVE

CENTRE SOCIAL
L'HORIZON - AN DREMMEL

appels d'urgence

